

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°51 du 9 décembre 2011

PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)

Texte n°3

DÉCISION N° 5627/DEF/DCSCA/SD-FBC/FIN

modifiant la décision n° 3403/DEF/DCSCA/SD-FBC du 14 juin 2011 fixant la liste des sous-trésoreries militaires au sein des formations navigantes de la marine nationale et de leur trésorerie militaire de rattachement.

Du 25 octobre 2011

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : *bureau « modernisation financière »*.

DÉCISION N° 5627/DEF/DCSCA/SD-FBC/FIN modifiant la décision n° 3403/DEF/DCSCA/SD-FBC du 14 juin 2011 fixant la liste des sous-trésoreries militaires au sein des formations navigantes de la marine nationale et de leur trésorerie militaire de rattachement.

Du 25 octobre 2011

NOR D E F E 1 1 5 2 1 0 9 S

Référence :

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245 ; BOEM 120-0.1.3).

Texte modifié :

Décision n° 3403/DEF/DCSCA/SD-FBC du 14 juin 2011 (BOC N° 33 du 19 août 2011, texte 5 ; BOEM 110.6.1, 110.6.2, 113.8, 113.8).

Référence de publication : BOC N°51 du 9 décembre 2011, texte 3.

La décision n° 3403/DEF/DCSCA/SD-FBC du 14 juin 2011 est modifiée comme suit :

Art. 1^{er}. Dans l'annexe.

La sous-trésorerie « vedette de gendarmerie P616 *Trieux* » est rattachée à la trésorerie militaire du GSBdD de Rennes en lieu et place de celle du GSBdD de Brest - Lorient.

Art. 2. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

*Le commissaire général de brigade aérienne,
sous-directeur finances budget-comptabilité,*

Jean-Marc BOURDEAU.